

Fonctionnement de l'Accueil de loisirs 3-13 ans

- L'enfant doit être **accompagné** jusqu'à la salle de garderie.
- Nous accueillons les **collégiens** (6^{ème} et 5^{ème}).
- En cas d'**absence** de votre enfant, veuillez prévenir la direction.
- Un planning des activités est à votre disposition.
- Le mercredi, un **accompagnement** pourra être effectué sur les clubs sportifs de la commune en fonction du nombre d'inscrits sur les associations (voir la charte de l'accompagnement aux clubs sportifs).
- Les petites vacances, nous emmenons et retournons chercher les

L'équipe d'animation

Directeur multi-site :

Hervé LEMAIRE

Directrice adjointe :

Julie BARRET

Une équipe d'animateurs qualifiée.



Que dois-je fournir ?

- Uniquement **la bouteille d'eau** et une tenue adaptée (casquette ou vêtement de pluie)
- Le repas (ou pique-nique) et le goûter sont fournis par l'Accueil de Loisirs.



Les horaires et jours d'accueil

Pas d'accueil uniquement pour le repas

	LES MERCREDIS ET LES VACANCES
L'ACCUEIL DE LOISIRS	De 9h00 à 12h00 et de 13h15 à 17h15
LA GARDERIE	De 7h30 à 9h00 et de 17h15 à 18h15 maximum.
PAUSE MÉRIDIENNE	de 12h00 à 13h15

Comment inscrire mon enfant ?



1/ **Première inscription** : prendre rendez-vous avec la direction pour remplir une **fiche de renseignements** ainsi qu'une **fiche sanitaire** par enfant (procédure annuelle et uniquement pour les enfants non-inscrits aux écoles de La Chaussée Saint-Victor).

→ **A fournir** : carnet de santé de l'enfant, n° d'allocataire Caf et attestation de quotient familial pour les quotients inférieurs à 1401.

2/ Récupérez un **bulletin d'inscription** (mis à votre disposition dans les Accueils de loisirs, à la mairie ou sur le site internet).

3/ Complétez-le et **déposez-le au bureau** de direction dans les boîtes aux lettres prévues à cet effet.

4/ Y joindre **automatiquement LE RÈGLEMENT**.

Attention : toute inscription sans règlement ne sera pas prise en compte.
Pour les mercredis, le bulletin doit être déposé **le lundi au plus tard** pour le mercredi qui suit (sous réserve que des places soient encore disponibles).

Le bureau de direction



- Se trouve à l'Accueil de loisirs primaire
- Ouverture au public uniquement :

Du lundi au jeudi : 9h00 à 12h00 ou sur rendez-vous

Fermeture le vendredi

En dehors de ces permanences, veuillez prendre **rendez-vous** (02.54.78.73.68).

Les objectifs de la structure

- Favoriser le **développement de l'enfant** à travers des activités d'expression, de créativité, d'écoute et de découverte.
- **Satisfaire les besoins fondamentaux** du jeune enfant et assurer sa sécurité.
- Sensibiliser l'enfant au **respect de son environnement** (humain, naturel et matériel).
- Apprendre à l'enfant à **vivre avec les autres en harmonie.**



Commune / Hors Commune ?

- Les résidents de la commune de la Chaussée Saint-Victor peuvent s'inscrire les 15 premiers jours de chaque mois, pour le mois suivant.
- Pour les résidents hors commune, les 15 derniers jours de chaque mois, pour le mois suivant.



TARIFS 2019/2020

Avec la participation de la CAF et de la MSA



Type de séjour	Quotient familial	Commune avec CAF* et MSA	Hors commune avec CAF* et MSA	Commune hors CAF hors MSA	Hors commune hors CAF hors MSA
½ journée sans repas	<700	3.60 €	5.60 €	6.30 €	8.30 €
	701<1400	4,60 €	7,60 €	7.30 €	10.30 €
	> 1401	5.10 €	9.60 €	7.80 €	12.30 €
½ journée avec repas	<700	6.90 €	8.90 €	9.60 €	11.60 €
	701<1400	7,90 €	10,90 €	10.60 €	13.60 €
	> 1401	8.40 €	12.90 €	11.10 €	15.60 €
Journée sans repas	<700	5.20 €	9.20 €	9.51 €	13.51 €
	701<1400	7,20 €	11,20 €	11,51 €	15,51 €
	>1401	8.20 €	13.20 €	12.51 €	17.51 €
Journée avec repas	<700	8.50 €	12.50 €	12.81 €	16.81 €
	701<1400	10,50 €	14,50 €	14,81 €	18,81 €
	>1401	11.50 €	16.50 €	15.81 €	20.81 €
1 semaine sans repas	< 700	20.50 €	40.50 €	42,05 €	62,05 €
	701<1400	30,50 €	50,50 €	52,05 €	72,05 €
	> 1401	35.50 €	60.50 €	57,05 €	82,05 €
1 semaine avec repas	< 700	37 €	57 €	58.55 €	78.55 €
	701<1400	47 €	67 €	68.55 €	88.55 €
	> 1401	52 €	77 €	73.55 €	98.55 €
Majoration mensuelle pour enfant non inscrit au préalable		5 €	5 €	5 €	5 €

*Vous devez avoir un numéro allocataire CAF, il n'est pas nécessaire de toucher des prestations. Vous devez fournir votre quotient familial

Service Sport et Jeunesse



LA CHAUSSÉE SAINT-VICTOR

Accueil de Loisirs

ANNÉE 2019-2020

Site
Croix
Calteau
3 à 5 ans
19 rue des Capucines

Site
Basses roches
6 à 13 ans
3 Ter rue de la Poste



Bureau de direction

Accueil de loisirs PRIMAIRE

3 ter, rue de la poste

M. LEMAIRE Hervé

Téléphones : 02.54.78.73.68 / 06.80.47.89.11

Mail : accueilloisirs.mairie@lcsv.fr

Toutes les informations sur www.lachausseesaintvictor.fr